

Le mot de Gilles " on rejoue les années 1930..."



Le mot de Gilles " on rejoue les années 1930..."

Ainsi donc nous apprenons au détour d'une loi qu'un français est blanc ?

C'est ce que nous apprend le texte du projet gouvernemental de loi antiterroriste, loi qu'ont voté une majorité des députés élus sous l'étiquette du Parti socialiste, mais oui...

Depuis des années les bien-pensants nous ont fait toute une histoire sur le fait que ce seraient les méchants policiers qui, individuellement racistes, feraient des contrôles d'identité au faciès et qu'il fallait empêcher tout cela, en mettant les policiers sous surveillance.

L'enthousiasme médiatique s'élevait régulièrement contre ces policiers coupables.

Aujourd'hui le Parlement, y compris un certain nombre de députés de gauche autrefois bien-pensants, débattent officiellement du contrôle au faciès sur proposition d'un ancien socialiste, aujourd'hui ministre de l'intérieur, non, pas Adrien Marquet*, un autre, un ministre vivant et « contemporain ».

Dans l'indifférence générale des médias :

La définition est sans ambage, « Les personnes dont la nationalité étrangère peut être déduite d'éléments objectifs extérieurs ».

Leçon de vie, ou comment la bien-pensance se retourne toujours comme un gant, quand le moment est venu.

Est-ce que demain des « Éléments objectifs pouvant faire l'objet d'un contrôle » pourront conduire à ce que « Les juifs ayant tendance, c'est bien connu, à trop aimer l'argent, les biens qu'ils transportent pourront être examinés dans le cadre de la lutte contre les délits financiers ?